

TRAVAUX DE LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

Édités par
Jacques Dubey et Hubert Stöckli

Matthieu Seydoux

Réseaux thermiques et chauffage à distance

Étude de droit public suisse
Éléments de droit européen
et de droit comparé

**UNI
FR**



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG



TRAVAUX DE LA FACULTÉ DE DROIT
DE L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE

Édités par Jacques Dubey et Hubert Stöckli

428

MATTHIEU SEYDOUX

Réseaux thermiques et chauffage à distance

Étude de droit public suisse
Éléments de droit européen
et de droit comparé

Thèse présentée à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg (Suisse) en vue de l'obtention du grade de docteur(e) en droit.

Acceptée par la Faculté de droit, le 20 décembre 2021, sur proposition du Professeur Jean-Baptiste Zufferey (premier rapporteur) et du Professeur Andreas Stöckli (second rapporteur).

La Faculté de droit de l'Université de Fribourg (Suisse) n'entend ni approuver, ni désapprouver les opinions émises dans une thèse ; elles doivent être considérées comme propres à l'auteur (décision du Conseil de Faculté du 1^{er} juillet 1916).

Cet ouvrage a été publié avec l'aide du Conseil de l'Université de Fribourg (Suisse).

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie ; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

Tous droits réservés. Toute traduction, reproduction, représentation ou adaptation intégrale ou partielle de cette publication, par quelque procédé que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, y compris photocopie et microfilm), et toutes formes d'enregistrement sont strictement interdites sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur.

© Schulthess Médias Juridiques SA, Genève · Zurich 2022
978-3-7255-8446-8

www.schulthess.com

« There is a dearth of good, accessible literature on the subject of combined heat and power and district heating. To some extent this is explicable : in countries which go in for this technology, the subject is probably as interesting as plumbing, and in countries which do not, the general view seems to be that it is technically and economically infeasible and about as interesting as pyramid building. »

Robert Lowe, ingénieur

Sommaire

Avant-propos.....	IX
Sommaire.....	XI
Table des matières.....	XV
Table des abréviations.....	XXXI
Bibliographie.....	XLVII
Sources officielles.....	LXV
Introduction.....	1
I. Objet.....	1
II. Justification scientifique.....	1
III. Méthode et délimitations.....	3
IV. Démarche d'analyse et plan.....	8
Première partie : Contexte et enseignements.....	11
§ 1. Caractéristiques et développements techniques.....	13
I. Importance des réseaux thermiques.....	13
II. Origine, évolutions technologiques et typologie.....	22
III. Enseignements.....	32
§ 2. Concepts économiques et développement spatial.....	35
I. Incidences microéconomiques.....	35
II. Coûts d'un réseau thermique et tarification.....	39
III. Planification énergétique.....	42
IV. Enseignements.....	43
§ 3. Approche historique : développement du droit fédéral et aléas.....	45
I. 1978-1983 : genèse manquée d'une disposition constitutionnelle.....	45
II. Des arrêtés fédéraux à la Loi sur l'énergie.....	67
III. Enseignements, appréciation et synthèse (tableau).....	82

Deuxième partie : Ordre juridique dédié.....	87
§ 4. Constitution	89
I. Répartition des compétences en vertu de la Constitution	89
II. Enseignements	112
§ 5. Droit fédéral	115
I. Loi sur l'énergie	115
II. Loi sur l'énergie nucléaire	126
III. Loi sur les forces hydrauliques.....	128
IV. Loi sur le CO ₂	128
V. Loi sur l'approvisionnement du pays	137
VI. Enseignements	143
§ 6. Modèle de prescriptions énergétiques des cantons et droit cantonal	149
I. MoPEC.....	149
II. Droit cantonal.....	161
§ 7. Droit européen.....	173
I. Directives applicables.....	173
II. Directive 2018/2001 : production à partir de sources renouvelables	176
III. Enseignements	186
Troisième partie : Incidence spatiale	191
§ 8. Planification et constructions.....	193
I. Planification	193
II. Assujettissement à l'autorisation de construire.....	216
III. Enseignements	225
§ 9. Impacts environnementaux.....	227
I. Étude de l'impact sur l'environnement	227
II. Pêche	229
III. Protection des eaux	230
IV. Appareils et installations de réfrigération.....	233
V. Enseignements	234

§ 10. Équipement.....	237
I. Notions d'équipement.....	237
II. Inapplicabilité de l'art. 19 LAT et de la LCAP.....	238
III. Réseau de quartier et installation commune.....	241
IV. Enseignements.....	242
Quatrième partie : Obligation de se raccorder	245
§ 11. Notions, caractéristiques fondamentales et droit comparé.....	247
I. Sémantique et notion juridique.....	247
II. Obligation et monopole.....	249
III. Tâche publique.....	256
IV. Nature de la relation juridique entre l'exploitant et le consommateur.....	261
V. Pratiques cantonales et droit comparé.....	270
VI. Enseignements.....	282
§ 12. Liberté économique (art. 27 Cst.).....	283
I. Légalité.....	283
II. Intérêt public.....	288
III. Proportionnalité.....	297
IV. Enseignements.....	299
§ 13. Garantie de la propriété (art. 26 Cst.).....	301
I. Base légale.....	301
II. Intérêt public.....	312
III. Proportionnalité.....	313
IV. Enseignements.....	322
§ 14. Mise en œuvre et exécution forcée.....	325
I. Clauses accessoires et autorisation de construire.....	325
II. Décision.....	326
III. Sanctions à caractère pénal.....	326
IV. Droits réels.....	328
V. Obligation d'informer.....	329
VI. Enseignements.....	331

Cinquième partie : Composante économique.....	335
§ 15. Accès au réseau	337
I. Typologie des accès	337
II. Marché pertinent et position dominante.....	340
III. Refus d’entretenir des relations commerciales.....	351
IV. Subsumption.....	360
V. Enseignements	366
§ 16. Réglementation du prix.....	369
I. Droit suisse.....	369
II. Droit comparé	377
III. Enseignements	380
§ 17. Marchés publics et appels d’offres	383
I. Commande d’énergie thermique	383
II. Domaine public et prestations de services annexes	389
III. Adjudicateurs assujettis	400
IV. Enseignements	412
Conclusion	415
I. De lege lata.....	415
II. De lege ferenda	417
Schlussfolgerungen	421
I. De lege lata.....	421
II. De lege ferenda	423
Index	429